

LE FOOTBALL D'ANIMATION (U7 À U13)

La bonne idée...en U11

Identifier au sein de la catégorie 2 responsables de l'arbitrage de vos plateaux U11 à Domicile.

Les responsables de l'arbitrage sont des jeunes joueurs U15, U17, U19 et/ou des dirigeants du club. Ils sont obligatoirement licenciés de la F.F.F.

Rôles et missions

- Ils connaissent les lois du jeu du Foot à 8 (catégorie U11) = **Rôle du référent arbitre du club.**
- Ils se présentent aux éducateurs avant de débiter les rencontres et rappel l'état d'esprit du football d'animation (Arbitrage éducatif).
- Ils s'assurent que les licences soient présentées.
- Ils s'assurent que la feuille de match soit correctement remplie AVANT les rencontres.

En cas d'incidents ou de problèmes, il est tenu de les noter sur la feuille de match et de faire suivre un rapport le cas échéant.

Il est l'interlocuteur des Commissions de Groupements du District en cas de problèmes ou d'incidents.

A noter :

Le contrôle des licences effectué par les responsables de l'arbitrage du plateau se limite dans la vérification de la présentation de celles-ci. En cas d'absence de licences et/ou de certificats médicaux, il rappellera simplement la règle au dirigeant responsable de l'équipe et inscrira sur la feuille de match l'absence de ces documents.

